



## Éric Vallières

Coprésident, Aviation, Coprésident, Québec, Droit de la concurrence, Résolution de conflits  
Montréal

514.987.5068  
eric.vallieres@mcmillan.ca

### admission au Barreau et formation

- Barreau du Québec - 1992
- King's College, Londres, Royaume-Uni, LL.M. (avec distinction) - 1993
- Université Laval, LL.B. (médaille d'or) - 1991

### domaines de pratique

litige  
arbitrage  
restructuration et insolvabilité  
concurrence  
payments and money services  
collusion  
litiges en construction  
recours collectifs  
publicité trompeuse

### industries

aérospatiale et défense  
banques, finances et assurances  
médias, communications et divertissement  
aviation  
capital d'investissement et capital de risque  
transports

### profil

Rattaché au bureau de Montréal, Éric Vallières est un avocat en litige et en droit commercial qui se spécialise dans les litiges sophistiqués, notamment en droit de la concurrence.

M<sup>e</sup> Vallières représente des clients de nombreux secteurs, en particulier en droit de l'aviation (aspects de réglementation, de litige et de droit commercial), en droit immobilier (secteur du courtage immobilier), en droit bancaire (réglementation des systèmes de carte de crédit et de paiement), en droit des valeurs mobilières et en droit des télécommunications (réglementation). Il possède une vaste expérience en litige, ayant plaidé devant tous les niveaux de tribunaux nationaux, dont des tribunaux spécialisés et des conseils de discipline.

Plaideur chevronné en matière de recours collectifs, M<sup>e</sup> Vallières a dirigé à titre de conseiller juridique principal la défense de maintes sociétés Fortune 500 dans un grand nombre de recours collectifs en matière de cartel et de loi antitrust, d'affaires de publicité trompeuse et de causes de responsabilité du fait du produit et de protection du consommateur.

M<sup>e</sup> Vallières a souvent plaidé devant la Cour suprême du Canada, notamment dans des affaires décisives concernant les droits des acquéreurs indirects d'intenter des recours collectifs, les droits et pouvoirs des autorités canadiennes en droit de la concurrence et les droits des faillis relativement à la perception des taxes de vente. Il a aussi plaidé bon nombre de causes d'arbitrage international, notamment devant les tribunaux d'arbitrage de la CCI et de la CNUDCI. Dans le cadre de sa pratique en arbitrage, il a représenté des clients devant des tribunaux spécialisés de secteur particuliers, comme le Commissaire aux agences de voyage de l'IATA.

En droit commercial, M<sup>e</sup> Vallières conseille et représente des

clients en matière d'application de la Loi sur la concurrence. Il a conseillé des clients sur des allégations de complot pour la fixation des prix et dans des causes d'abus de position dominante, des fusions contestées et bon nombre de dossiers en matière de conformité et de conception de solutions industrielles internationales à grande échelle.

M<sup>e</sup> Vallières figure parmi les avocats de premier plan du secteur de l'aviation. Il représente l'International Air Transport Association tant au Canada qu'à l'échelle internationale et conseille régulièrement des sociétés aériennes internationales et locales et d'autres parties prenantes du secteur de l'aviation.

Des courtiers immobiliers établis au Québec bénéficient également des conseils de M<sup>e</sup> Vallières. Ses services ont été retenus par des chambres immobilières et par la Fédération des chambres immobilières du Québec, et il a comparu devant des commissions parlementaires en matière de réforme législative. Il a aussi représenté des courtiers à titre individuel dans des dossiers de droit commercial et devant des conseils de discipline.

M<sup>e</sup> Vallières est régulièrement invité à prononcer des conférences au pays et à l'étranger en matière de recours collectifs, de droit de l'aviation, de litige commercial, de droit de la concurrence et de faillite.

## mandats d'administrateur et associations professionnelles

- Association du Barreau canadien
- Association des diplômés de l'Université Laval

## prix et palmarès

- Cité dans l'édition 2020 du guide *Who's Who Legal* pour le Canada comme un avocat de premier plan en aviation
- Cité comme avocat chef de file dans le domaine du droit de la concurrence dans le répertoire *Best Lawyers in Canada 2021*
- Reconnu dans le guide *Benchmark Litigation Canada* de 2020 comme une étoile en litige
- Classé dans le répertoire *Who's Who Legal: Canada 2019* comme un chef de file dans le domaine de l'aviation
- Reconnu comme un avocat chef de file en droit de la concurrence dans le répertoire *Best Lawyers in Canada (2020)*
- Cité dans le répertoire *The Canadian Legal Lexpert Directory* de 2019 comme un avocat régulièrement recommandé, droit de la concurrence, et aviation

(réglementation et responsabilité)

- Cité dans le répertoire *The Canadian Legal Lexpert Directory* de 2018 comme un avocat régulièrement recommandé, droit de la concurrence et aviation (réglementation et responsabilité)
- Reconnu dans le répertoire *Who's Who Legal: Canada 2017* comme un avocat de premier plan en droit de l'aviation
- Cité dans le répertoire *Canadian Legal Lexpert Directory 2017* à titre d'avocat régulièrement recommandé dans le domaine du droit de la concurrence
- Reconnu dans le répertoire *Who's Who Legal: Canada 2016* comme un avocat de premier plan en droit de l'aviation
- Cité dans le répertoire *Canadian Legal Lexpert Directory 2016* comme un avocat de premier plan en droit de la concurrence
- Gagnant du Prix [Client Choice Canada 2015](#) dans la catégorie Aviation, décerné conjointement par Lexology et International Law Office (ILO)
- Gagnant du Prix [Client Choice Canada 2014](#) dans la catégorie Aviation, décerné conjointement par Lexology et International Law Office (ILO)
- Reconnu comme un avocat de premier plan en droit de l'aviation au Canada par International Who's Who-Aviation Lawyers, 2014
- Recommandé dans le répertoire *Chambers Global 2012* à titre d'avocat plaideur en droit de la concurrence au Canada
- Reconnu comme un avocat plaideur « à surveiller » par Lexpert® dans le guide to the Leading US/Canada Cross-Border Litigation Lawyers in Canada en 2009 et en 2010.
- Finaliste du concours des étoiles montantes de Lexpert® de 2008 et de 2009 en tant qu'avocat de premier plan de moins de 40 ans
- Boursier du Commonwealth (1992)
- Les notes les plus élevées en droit commercial, Université Laval (1991)
- Gagnant du concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault (1991)
- Prix CANPRO de la meilleure émission télévisée d'affaires publiques au Canada (1985)

## publications

### Juin 2020

RTAPH : Exemptions limitées pour les transporteurs aériens étrangers

Bulletin sur le droit de l'aviation et du transport

**26 Mars 2020**

COVID-19 : De l'importance des écrits  
Bulletin de droit des affaires et emploi et litige

**Juin 2019**

Aviation – Nouveau règlement sur les droits des passagers au Canada  
Bulletin Aviation

**Mai 2019**

La prochaine vague de sanctions extraterritoriales américaines concernant Cuba – *Répercussions potentielles pour les entreprises canadiennes*  
Bulletin de Commerce international

**Novembre 2018**

*La Reine c. Callidus Capital Corporation* renversé; les prêteurs poussent un soupir de soulagement, mais pour combien de temps ?  
Bulletin Restructurations et insolvabilité

**Mars 2016**

Final Report: *Canada Transportation Act Review*  
(seulement disponible en anglais)  
Transportation Bulletin

**2016**

Getting the Deal Through - Private Antitrust Litigation 2016, Canada Chapter  
(seulement disponible en anglais)  
Law Business Research

**Novembre 2015**

La Cour suprême du Canada a confirmé aujourd'hui la prépondérance de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* sur les régimes de refus d'immatriculation  
Bulletin des Services Financiers

**21 Juin 2015**

Taxpayers Lack Standing to Seek Damages in Class Action Proceedings for Bid-rigging  
(seulement disponible en anglais)  
TerraLex Connections

**Mars 2015**

Bien vivante : La Cour du Québec confirme la constitutionnalité de la Charte de la langue française, clarifie la règle de la « nette prédominance » et réitère l'exception pour les marques de commerce non enregistrées  
Bulletin de Droit des Affaires

Éric Vallières  
t: 514.987.5068  
eric.vallieres@mcmillan.ca

## **Février 2015**

UPDATED: Canada Expands Economic Sanctions and Targets  
Russian Energy Sector  
*(seulement disponible en anglais)*  
Economic Sanctions Bulletin

## **Décembre 2014**

Hitting 'Em Where it Hurts: Canada Targets Russian Energy  
Sector in Latest Round of Economic Sanctions  
*(seulement disponible en anglais)*  
Economic Sanctions Brief

## **présentations**

### **20 Mai 2016**

Product Liability Class Actions and Air Crashes  
*(seulement disponible en anglais)*  
Ninth Annual Conference on International Aviation Law &  
Insurance, Edinburgh, Scotland